



# Scandaleux CNESER - LPPR

Ce qu'il s'est passé au CNESER cette nuit est inacceptable, intolérable pour la démocratie et pour la communauté de l'enseignement supérieur et de la recherche !

**Nos élu.es CGT** avaient déjà refusé de siéger le 12 juin dernier, refusé de participer à cette mascarade. Convoquer le CNESER pour un sujet aussi important huit jours avant, transmettre le texte de cette loi, non négocié, et qui va restructurer profondément l'ESR, seulement 4 jours avant, oublier l'étude d'impact ... **inacceptable !**

**Malgré** le raz de marée de la **contestation du 5 mars, un rassemblement le 12 juin** de 400 personnes, malgré le rassemblement des personnels et étudiant.es devant le CNESER, **F. Vidal et ce gouvernement ont fait leur choix contre les personnels et étudiant.es.**

Ce 18 juin, avec une convocation qui ne respecte même plus le règlement intérieur (report en cas d'absence de quorum au lendemain, modification des modalités de l'instance 48h avant), il s'agissait pour la ministre de faire examiner la loi à tout prix, quitte à ce que le passage en force écrase tout : finie la démocratie, pas de débat, et mépris total envers les élu.es !

**Pour nous, l'enjeu était de porter la voix des collègues, épuisé.es mais mobilisé.es depuis des mois contre cette régression sans nom, essayer de faire reporter l'examen et le vote.**

**Mais comment travailler correctement à représenter les collègues dans ces conditions ?**

Dès l'ouverture de la séance, les pressions, la précipitation et l'impréparation du ministère ont troublé les débats : refus de balayer les amendements et de les mettre au vote un par un, document récapitulatif incomplet, amendements contradictoires mis au vote en bloc, défaillance du système de vote. Tout au long de la séance, la ministre a joué la pression, validant un amendement avant même sa mise au vote ou interrompant le vote qui allait supprimer l'article sur la création des chaires de professeurs juniors, vote qui n'allait clairement pas dans son sens, demandant à ses équipes de travailler en direct pour revenir avant la fin de la séance avec des propositions d'offre de promotions pour les titulaires ! Une promotion offerte pour une chaire créée ! Acheter le vote de certaines organisations ? Mais où sommes-nous ? Pour qui prend-on les personnels de l'ESR ?

Certains syndicats se félicitent de pouvoir obtenir des avancées en séance ? **C'est un déni total de démocratie, un marchandage odieux, sur le dos des travailleuses et des travailleurs de l'ESR.**

De multiples interventions de nos élu.es et d'autres organisations ont dénoncé la méthode, les pressions, l'impossibilité de tenir un débat digne de ce nom sur une loi aussi déstructurante et dangereuse que la LPPR et ont demandé le report à la semaine suivante : refus ! Toujours refus !

### **La LPPR au CNESER ?**

**Un peu trop d'électeurs fantômes ou de l'art minable d'escamoter les amendements qui dérangent**

Alors qu'il était évident que cette séance aurait dû se dérouler sur au moins deux jours, le ministère dans la panique, impose que la séance se poursuive jusqu'au bout de la nuit, jusqu'à l'épuisement. N'est-ce pas la meilleure façon de mettre dehors des représentants des personnels qui auraient pu influencer sur le résultat du vote ? Les élu.es CGT, provinciaux pour la plupart, ont refusé ces conditions d'exercice de leur mandat : le règlement intérieur du CNESER prévoit que les séances s'arrêtent à 19h.

**Que dire d'une séance de débat qui se termine à 6h45, soit une durée totale de 21h ? Que dire du nombre inhabituel et sans doute pas réglementaire de procurations qui étaient portées pendant cette nuit ? Que dire du refus du ministère de faire voter les amendements de la CGT, « puisque les élu.es sont parti.es » ?**

**Qu'il en aura fallu de manœuvres, de magouilles, de fraudes, pour fabriquer un vote positif de justesse.**

**Nous ne lâcherons rien, nous appelons les personnels de l'ESR et les étudiant.es à rejoindre les rassemblements et les manifestations des personnels prévues le 25 juin, pour la reconvoction du CT ministériel, boycotté ce jour par les organisations syndicales pour exiger le retrait de la LPPR.**

Montreuil, le 19 juin 2020